



PRÉFET DE L'ISERE

Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Grenoble, le 22 décembre 2020

Unité Départementale de l'Isère
Pôle risques technologiques – Unité SEVESO Plateformes

Affaire suivie par : **Guillaume GHELMI**
Inspecteur de l'environnement
guillaume.ghelmi@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 04 76 69 34 25
Télécopie : 04 38 49 91 95

Référence : 2020 – Is 265 RT

Objet : Suites de la visite d'inspection du 27 novembre 2020
P.J. : Rapport de l'inspection des installations classées

Monsieur le directeur,

J'ai effectué une visite d'inspection de votre établissement, implanté sur la commune de Vilette-de-Vienne, le 27 novembre 2020. Cette visite a permis d'examiner les suites données à l'inspection du 9 novembre 2018 ainsi que certains points mentionnés dans la communication préfectorale du 3 octobre 2019.

A la suite de cette visite, l'inspection des installations classées formule différentes observations. Il vous est demandé de tenir à disposition de l'inspection des installations classées les éléments justifiant des actions prévues ou engagées pour chaque observation. Le site est susceptible de faire l'objet d'une contre-visite afin de constater la mise en conformité.

J'ai l'honneur de vous confirmer, dans le rapport joint en annexe, les remarques que cette visite a soulevées de la part de l'inspection des installations classées. Je vous demande de bien vouloir me tenir informé, au plus tard dans un délai d'un mois, des suites que vous donnerez à ces remarques.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspecteur de l'environnement

Copie : PRICAE, Chrono RT, inspecteur référent

Guillaume GHELMI

Monsieur le directeur

Société TOTAL RAFFINAGE FRANCE
Plate-forme de FEYZIN
CS 76022
69 551 FEYZIN Cedex